

Mémoire

L'utilisation des archives lors des visites de domaines viticoles bordelais



Master 2 : Archives et Images

Stagiaire archiviste au château Margaux, avril-juillet 2018



Sous la direction de Mme. **Isabelle THEILLER** et la tutelle de M. **Sébastien LAFOND-PUYO**

Remerciements

Je remercie tout d'abord Mme Mentzelopoulos et le domaine de château Margaux pour m'avoir accueilli et fourni tout le soutien et les besoins nécessaires à l'accomplissement de mon stage.

Je remercie également ma directrice de mémoire Mme. Isabelle Theiller, pour son aide précieuse, ses judicieux conseils et sa patience.

Je remercie particulièrement mon tuteur M. Sébastien Lafond-Puyo pour son aide, sa disponibilité, pour le partage de son expertise, et pour sa confiance qui m'a permis une acquisition d'expérience au cours de ce stage.

Je remercie tous les domaines viticoles qui ont pris le temps de répondre à mon enquête. Ainsi que toutes les institutions œnotouristiques et d'archives publiques qui ont répondu à mes questions.

Je remercie aussi toute l'équipe de château Margaux et ses stagiaires, pour leur accueil chaleureux et leur bonne humeur.

Je remercie Fanny Cribier, chargée d'études documentaires chez Champagne Laurent-Perrier, pour ses conseils avisés et son soutien.

Enfin, je remercie les membres de ma famille qui m'ont soutenu tout au long de l'élaboration de ce rapport et de ce mémoire, et qui ont participé à la relecture et à la correction.

Sommaire

Introduction	6
<i>Contexte</i>	6
<i>Le sujet</i>	8
I) Les archives et le vin	11
A) Typologies d'archives et visites de chais	11
<i>Les archives de vignobles</i>	11
<i>Les objectifs</i>	12
B) Dans les domaines	16
<i>Histoire du domaine</i>	16
<i>La présence de documents</i>	18
<i>Les cas particuliers</i>	20
C) Des visites sur sites internet	22
II) S'affranchir de ses archives ?	25
A) Des raisons stratégiques.....	25
B) Un manque de temps et de moyens	28
C) Un secteur touristique nouveau en pleine gestation.....	30
III) Une nouvelle place pour les archives ?	32
A) Un environnement favorable aux expositions « vin et culture »	32
B) Les Archives au service du vin	36
C) Un intérêt pour les domaines ?	38
Conclusion	40
Table des annexes	41
<i>Annexe 1</i> : Liste des 133 domaines membres de l'Union des Grands Crus de Bordeaux.	42
<i>Annexe 2</i> : Formulaire d'enquête auprès des domaines membres de l'Union des Grands Crus de Bordeaux.	44
<i>Annexe 3</i> : Entretien avec Jean-Cyril Lopez, responsable du service des publics d'Archives Bordeaux Métropole.....	45
Bibliographie	46
Webographie	48



La cité médiévale du vin de Saint-Emilion

Introduction

« Si le vin de toi n'est aimé,
Visiteur retourne en arrière:
Le Pont de Bordeaux t'est fermé. »¹

André Berry

Contexte

Depuis déjà de nombreux siècles, Bordeaux et sa région sont synonymes et indissociables de leur production viticole. Apprécié et reconnu internationalement, Bordeaux est très certainement la région viticole la plus célèbre du monde. Cette renommée elle la doit aux qualités des vins issus de ses terroirs uniques ancrés dans le temps, mais aussi à ses domaines somptueux qui font de ces propriétés un château, symbole de ce prestige intemporel. La présence de la vigne est si forte à Bordeaux qu'il est aujourd'hui impossible d'imaginer un visiteur qui ne profiterait pas de son séjour pour découvrir les secrets d'une visite de chai et d'en déguster quelques millésimes. Aujourd'hui synonyme de vin de qualité, Bordeaux ne s'est pas épanoui en un jour, cette réussite est le résultat d'un long processus qui s'est bonifié au fil du temps.

Si l'on souhaite remonter aux premières traces de plantations de vignobles dans la région bordelaise, il faut remonter à l'époque antique et à la popularisation du produit sous l'influence romaine. La qualité de ses terroirs est très rapidement reconnue, comme l'atteste l'agronome romain Columelle qui classe dès le I^{er} siècle le vin réalisé à Burdigala comme grand cru². Pourtant, la véritable reconnaissance des vins bordelais comme vins d'exceptions est plus généralement identifiée à l'époque du Moyen-Âge sous la fascination de la couronne anglaise. C'est au XII^{ème} siècle lorsque l'Aquitaine passe sous domination anglaise et que les vins bordelais se trouvent exemptés de taxe sous l'impulsion de la couronne britannique³, que le commerce et la réputation de ses crus s'élancent. L'époque de la Renaissance n'a fait que confirmer et poursuivre ce développement du commerce viticole en gironde, qui a su profiter de l'avantage que son port lui offrait pour élargir sa demande au reste du monde.

¹ André Berry, *Les Esprits de Garonne*, Paris, Julliard, 1941.

² Serge Villier, «De Burdigala à Bordeaux : Vin et patrimoine (matériel et/ou immatériel)», *Territoires du vin* [En ligne], Numéros, n°8 - Patrimoine et valorisation des territoires de la vigne et du vin, Les modes de mise en valeur du patrimoine et des cultures vitivinicoles, décembre 2017.

³ Collectif Dossiers d'Aquitaine, *Histoire des Maires de Bordeaux*, Bordeaux, Les Dossiers d'Aquitaine, 2008.

C'est aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles que va se concrétiser cette réussite de la manière la plus significative. La réputation et les revenus grandissants de ces domaines vont être à l'origine de la construction ou rénovation des châteaux caractéristiques des domaines bordelais. L'édification de ces majestueux châteaux font l'apanage de ces domaines, à tel point qu'il en devient difficile de trouver une propriété viticole sans son castel. Par la suite, ils vont fortement contribuer à l'image de luxe qui va s'attacher petit à petit au vin, notamment bordelais et qui va se concrétiser avec le classement de 1855.

Réalisé sous l'impulsion de Napoléon III en vue de l'exposition universelle de Paris, le classement de 1855 hiérarchise les crus bordelais sous des appellations allant de 1^{er} Grands Crus jusqu'à 5^{ème} Grands Crus. Ce classement est indissociable de la réputation des vins bordelais, et sert encore de référence plus de 150 ans après pour les domaines qui y sont inscrits. D'autres classements existent aujourd'hui pour certaines régions bien particulières, comme celui des « Graves » établi en 1953 ou de « Saint-Emilion » en 1954, et qui comme le classement de 1855, hiérarchise en plusieurs catégories les domaines les « plus prestigieux » de leur appellation. D'autres classements plus récents encore ont vu le jour tel que les « crus bourgeois » ou les « crus artisans » dans les années 2000 se basant sur des valeurs qualitatives sur les méthodes de production. Ces classements jouent un rôle important sur le rayonnement des domaines et leurs prestiges internationaux.

De nos jours, la demande de vin est de plus en plus importante, au-delà d'un produit de consommation ou même de luxe, le vin et sa dégustation ont gagné un aspect culturel. L'apparition et la propagation de l'œnotourisme en sont certainement la meilleure démonstration. Désormais, les amateurs souhaitent déguster un vin après en avoir visité et appris les secrets de son terroir et de sa conception. Les routes du vins, les visites de chais, les portes ouvertes, autant d'évènements qui ne cessent de se développer partout dans le monde afin d'offrir de véritables découvertes culturelles et répondre à ces nouvelles demandes.

Bordeaux, aussi surnommée la capitale du vin, cherche à se développer dans cette pratique afin de correspondre au mieux à sa réputation. C'est dans cette optique que prospèrent des évènements tels que la fête du vin, et des institutions telles que la Cité du Vin. Étant donné leurs renommées anciennes et le cadre atypique offert par leurs châteaux, les domaines bordelais possèdent un cadre idéal au développement de l'œnotourisme.

Le sujet

Dans le cadre de cette année d'étude, j'ai réalisé un stage de 4 mois au domaine viticole de château Margaux. C'est à la suite de ce choix de stage que je me suis questionné sur l'intérêt pour cet établissement, ou tout autre domaine viticole, de traiter efficacement son fonds d'archives.

- L'objectif principal pour ces établissements est un traitement plus efficace de leurs documents administratifs afin de garantir de pouvoir retrouver et conserver plus sûrement leurs archives à valeurs légales, techniques et économiques.
- Le second avantage, est d'utiliser ces documents d'archives afin de mieux connaître l'histoire du domaine dans le but de communiquer et d'enrichir l'image du domaine.

C'est ce dernier point qu'il me paraît intéressant de traiter. Certaines entreprises de luxe ont la volonté et l'intérêt de communiquer sur l'ancienneté plutôt que la modernité. Pour ces sociétés, il est important pour leur image de pouvoir prouver qu'elles sont implantées depuis longtemps sur le territoire. De préférence, elles doivent aussi démontrer l'ancienneté de la renommée de leurs produits, qui devient alors un véritable label de qualité pour ces entreprises. La manière la plus évidente d'attester de cette authenticité se fait par la mise en lumière des documents d'archives, preuves de la valeur patrimoine de l'exploitation. Château Margaux correspond en tout point à ce modèle d'entreprise. Cette valeur en est peut-être d'autant plus évidente et importante pour les domaines viticoles, étant donné que le vin qu'elles produisent se bonifie avec le temps. Le temps long a alors une valeur particulièrement importante pour ces domaines, d'où un intérêt particulier de s'assurer la conservation de certaines informations sur le temps long.

Inspiré par ce lieu de stage, le sujet que je vais aborder dans ce mémoire, traite de la valeur communicative que peuvent prendre les documents d'archives pour certaines entreprises. Il serait question ici de me concentrer uniquement sur les domaines viticoles bordelais. Ces entreprises emploient déjà ces documents dans ce but, à la fois sur leur site internet, leurs supports imprimés, voire sur le domaine même.

Le sujet étant vaste, il me paraît nécessaire de me restreindre à un seul support afin de m'assurer de pouvoir traiter la question dans son intégralité. **Le problème que je souhaite évoquer dans mon mémoire est celui de l'utilisation des archives au sein même du domaine.**

La grande majorité des domaines viticoles accueille et attire de nombreux publics de toutes sortes. Qu'il s'agisse de professionnels ou de touristes, les visites de caves sont des outils de communication primordiaux pour ces entreprises. Il serait intéressant et nouveau de se questionner sur l'impact que pourrait avoir la communication d'archives dans ces conditions.



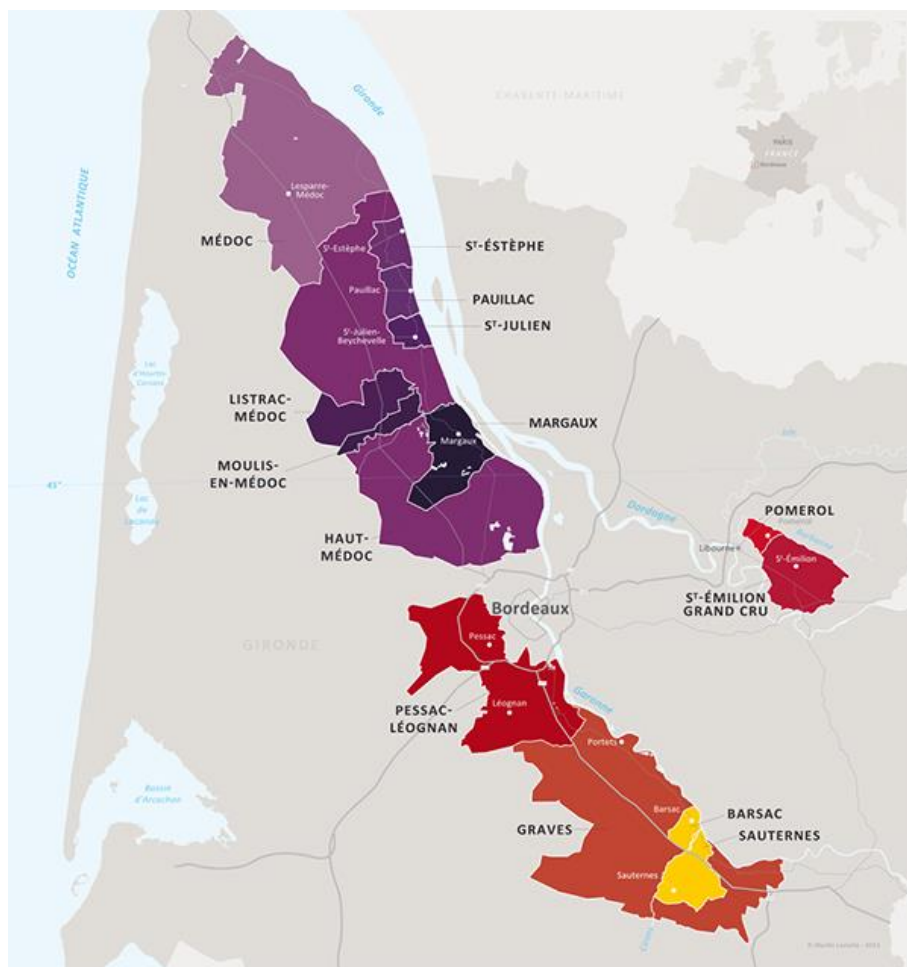
Pour répondre à ce sujet, je ne vais pas uniquement m'appuyer sur l'exemple de château Margaux qui m'emploie. Il m'a paru nécessaire afin d'étudier consciencieusement la question, de voir les pratiques qui se font dans la région et d'étudier un large panel de domaines viticoles. Pour réaliser cette étude, j'ai avant tout procédé à un travail d'enquête auprès des vignobles. Tout d'abord, par le biais de visites ou d'échanges par téléphone ou mail, mais aussi auprès de structures se rapportant aux tourisms et aux vins, ou des institutions archivistiques de la région.

Enfin, il est intéressant de prendre en compte l'impact que peuvent avoir certains évènements tels que les « portes ouvertes en Médoc » ou la fête du vin qui accueillent, le temps d'un week-end, de nombreux visiteurs et proposent de nombreuses attractions culturelles. L'intérêt du public durant ces périodes est décuplé. Il est intéressant de voir si l'utilisation d'archives est un moyen commun d'« avantager » le domaine pour ces occasions.

Afin de réaliser cette étude, j'ai restreint le nombre de domaine y participant. Il existe des centaines de vignobles en Gironde, il m'était impossible d'étudier tous les cas existants. Je me suis alors limité à la liste des 133 châteaux membres de l'Union des Grands Crus de Bordeaux⁴. Ce répertoire a les avantages d'offrir un éventail restreint mais suffisamment large pour en tirer une étude pertinente. Il a aussi la qualité de réunir un vaste panel d'appellation regroupant autant de domaines de petites, moyennes ou grandes réputations. En me focalisant sur cette liste, je m'assure d'offrir une perspective riche de ce qu'il existe dans les domaines bordelais⁵.

⁴ Union des Grands Crus de Bordeaux, *Le Guide*, Bordeaux, Edition Féret, 2017.

⁵ Annexe 1 : Liste des 133 domaines membres de l'Union des Grands Crus de Bordeaux, p.43



Carte des appellations membres de l'Union des Grands Crus de Bordeaux 2018



L'utilisation des archives lors des visites de domaines viticoles bordelais.

Ce mémoire consiste à poser avant tout un état des lieux raisonné de la situation des archives dans les domaines viticoles bordelais. Donc à définir en premier lieu l'utilisation(I), ou la non-utilisation (II), d'archives au sein de ces domaines. Avant de porter une réflexion sur l'avenir de l'œnotourisme en gironde et de la place que les archives pourraient y avoir (III).

I) Les archives et le vin

« L'histoire, garante de l'excellence »

Site internet de château Climens

A) Typologies d'archives et visites de chais

Les archives de vignobles

Avant de réaliser un état des lieux des archives viticoles au sein des domaines, il serait bon de définir la notion d'archives afin d'en préciser les limites. Le Code du patrimoine nous dit que : « *Les archives sont l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité*⁶ ». Cette définition est très large et peut impliquer des typologies documentaires qui sortent de l'idée générale du document d'archives.

Le patrimoine écrit reste encore le support documentaire le plus évident et le plus volumineux en matière d'archives. Ce n'est pourtant pas le type de support le plus utilisé et mis en avant par les domaines. Le document écrit s'il présente un aspect d'authenticité et de preuve, possède généralement un impact visuel faible et difficile à mettre en valeur. En outre, le volume très important de ce type de document demande une connaissance profonde de son fonds d'archives pour pouvoir en exploiter les pièces les plus intéressantes.

Il existe une plus large disparité de supports que l'on peut trouver dans ces domaines viticoles. Des photographies, des vidéos, des cartes postales ou bien encore des parcellaires y sont souvent présents, et utilisés. Ils apportent l'avantage d'offrir des visuels bien souvent plus facile à utiliser comme message de communication, autant sur place que sur site internet.

La création ou l'utilisation d'un objet a rarement usage d'information ou de preuve. Toutefois, les affres du temps peuvent amener à en considérer certains comme de véritables documents d'archives. Un outil viticole peut éventuellement devenir archives lorsque son existence et sa pratique en deviennent désuètes. Un pressoir par exemple, est conçu dans le cadre de l'activité de l'entreprise. Il peut dans ces conditions, chercher à être conservé et

⁶ Code du patrimoine, Partie législative, Livre II : Archives, Titre Ier : Régime général des archives, Chapitre 1^{er} : Dispositions générales, Article L211-1.

communiquer pour sa valeur patrimoniale. Il a été produit et utilisé dans l'exercice de l'activité de l'entreprise, et apporte désormais information et preuve de son existence, et de sa pratique.

Ces objets anciens conservés dans les domaines comme témoins d'un temps et de pratiques révolus, sont très régulièrement utilisés comme support de communication. Ils proposent au public un aspect visuel, mais offrent également une forme de proximité plus forte avec le passé. Conscient de l'intérêt que peut susciter ces pièces aux yeux du public, ces documents sont bien souvent conservés et mis en valeur dans les châteaux girondins.

Nous pourrions aller plus loin en nous questionnant sur la conservation et la mise en valeur des biens immobiliers. Les châteaux, souvent vieux de plusieurs siècles, sont entretenus et préservés au mieux. Les bâtiments d'exploitation sont eux aussi bien souvent travaillés de sorte à conserver le plus exactement possible leur aspect originel. Si l'on peut accorder plusieurs objectifs à ces pratiques, il n'en est pas moins que l'un d'eux est de préserver un patrimoine. Les propriétaires ont bien souvent pour fin de présenter l'aspect que pouvait avoir le vignoble auparavant le plus fidèlement possible. La structure ancienne devient alors elle-même témoin et preuve d'un passé préservé.

Les objectifs

La communication de documents d'archives peut avoir de nombreux objectifs pour une entreprise. Les archives ont une réputation d'ancienneté, et d'authenticité par leur valeur probante. Les visites de chais, indissociables des domaines viticoles, évoquent de nombreux aspects qui peuvent être étayés par des documents.

Elles permettent de communiquer tout d'abord **un cadre**, par la découverte du château, symbole d'opulence et d'ancienneté qui tend à rappeler que l'exploitation existe depuis l'ère médiévale. L'aperçu du vignoble évoque pour sa part, des notions de terroir et de patrimoine. Ces éléments me paraissent essentiels à la communication de ce type de produit, dont le vin est devenu un symbole de la région et même un patrimoine culturel national cher à la France. Les visites sont évidemment des démonstrations de prestige, mais elles ont aussi pour but d'émouvoir le public autour d'une exploitation et d'un produit ancré sur le territoire depuis des siècles.

L'**histoire du vignoble** est une partie inévitable à toutes visites de chais. En contant l'histoire du domaine, on lui apporte une forme d'**authenticité** et de **légitimité** par l'ancienneté.

Cette valeur est importante étant donné qu'elle a autant d'impact sur la légitimité de l'entreprise, que sur l'image de la qualité que le consommateur conservera de son produit.

Dans le cas des vignobles, ce n'est pas seulement l'histoire de l'entreprise qui est évoquée. Raconter l'**histoire de la région**, ou plutôt des rapports et de l'impact que le vignoble a eu sur elle, apporte une valeur patrimoniale au domaine. Le vin ne se présente pas comme un produit industriel, les visites de chais sont là pour montrer l'importance d'un **produit régional** issu du terroir et de son histoire.

Beaucoup de domaines ont pour objectif, quand c'est possible, de lier l'histoire du vignoble à la **Grande Histoire**. Il n'est pas rare d'entendre lors d'une visite de chais une anecdote liée à l'Histoire française ou à un personnage historique symbolique. Rappeler que la couronne britannique au Moyen-Âge appréciait particulièrement le vin du domaine, ou que celui-ci figurait sur la liste des meilleurs crus bordelais selon Thomas Jefferson, assure d'autant plus le bien fondé du vignoble et de son produit. En outre, lier patrimoine régional et Grande Histoire lors de la visite lui accorde une valeur culturelle nouvelle que l'on tend à accorder au vin.

Le **château de la Brède** en est le meilleur exemple. Ancien chef-lieu de Montesquieu, une grande partie de la communication du domaine passe par sa filiation au célèbre philosophe. La visite de la propriété prend des airs de véritable musée autour du personnage, jusqu'au vin qui vient à porter sur son étiquette une de ses citations, ainsi que sa signature tirée de ses archives.



Site internet château de la Brède (08/2018)

Il s'agit d'évoquer le développement d'un produit, d'un vin, travaillé depuis des générations, et qui a su évoluer jusqu'à devenir aujourd'hui, un breuvage de très grande qualité.

Les visites des domaines sont aussi l'occasion de démontrer un certain **savoir-faire** pour ces entreprises. Les chais et les caves sont les lieux d'exposition des pratiques et techniques artisanales du domaine. Ils attestent d'un savoir et d'un usage ancien. La conception d'un bon vin est le fruit d'une longue expérience de l'exploitation des vignes. C'est pourquoi ces visites retranscrivent cet aspect historique de la pratique, qui s'inscrit dans un savoir-faire devenu traditionnel et propre au domaine. En contrepartie, il est aussi nécessaire de démontrer une certaine modernité appliquée à ces pratiques héréditaires. Les producteurs viticoles ont su s'approprier les progrès techniques et technologiques afin de constamment améliorer leurs produits. C'est un aspect que l'on peut voir au travers de l'équipement de haute technologie utilisé aujourd'hui, comme par exemple des cuves en inox offrant un contrôle optimal sur la température durant la fermentation du vin. Les plus grands domaines possèdent aussi un laboratoire et des chercheurs qui s'emploient à l'amélioration constante du vin et de sa conception. Les visites des domaines sont alors un cadre idéal afin de communiquer sur cet aspect double de la conception du produit : entre tradition ancestrale et à la pointe du progrès technologique.

Enfin, le dernier aspect qu'évoquent les visites des domaines en termes d'image de l'entreprise est la **présence humaine**. D'un point de vue communicatif, il est important pour ce modèle d'entreprise de mettre en avant que des êtres humains se cachent derrière la production. Les domaines viticoles véhiculent une image d'une pratique artisanale et traditionnelle, à l'opposé d'une conception machiniste et industrielle. Mettre en avant l'équipe de production, c'est montrer aux visiteurs la présence humaine à l'origine de la fabrication des vins. On peut remarquer cet aspect aussi sur les sites internet. Le site de château Margaux a un onglet consacré à la présentation de l'équipe intégrale travaillant sur le domaine (près de 80 personnes nommées et photographiées).

L'aspect humain se perçoit aussi au travers d'une **image familiale et intimiste** à l'intérieur de l'entreprise. Visiter le château du domaine, c'est aussi pénétrer un lieu de vie et non une simple usine. Les domaines viticoles sont généralement des entreprises familiales qui s'inscrivent, là encore une fois, dans une symbolique de l'ancienneté, de la tradition, voire de l'hérédité. C'est un aspect qui peut se présenter lors de la présentation de l'histoire du domaine. Il est rare que cette histoire s'exempte de celle des propriétaires actuels, et de quelques propriétaires plus anciens, afin d'appuyer sur des notions d'héritage et de tradition.

Pour finir, les visites de chais offrent une approche **commerciale** du vin. Elles se terminent forcément par une dégustation de vin, qui présente la finalité du produit. Toute l'approche faite auparavant durant la visite, n'a pour seul but que de sublimer au maximum cette dégustation, résultat d'un terroir, d'une histoire, d'un savoir-faire, et du travail des hommes et femmes qui l'ont mis en bouteille. Le domaine possède généralement un espace magasin dans lequel l'œnotouriste va pouvoir acheter bouteilles et goodies⁷ du domaine, si celui-ci a été séduit par cette visite et son vin.

Par conséquent, les visites des domaines sont autant de moyens de démonstration de tous ces aspects de l'image que l'entreprise souhaite communiquer. Tous ces aspects tournent principalement autour des mêmes notions (patrimoine, terroir, tradition...) qui s'inscrivent dans le temps. Les archives du domaine peuvent alors servir de véritable moyen de communication, servant à la fois de preuve et de vecteur d'émotion pour le public. Les sites internet de ces entreprises communiquent beaucoup au travers d'images montrant le domaine, l'intérieur des chais, expliquant les processus de création du vin... Ces sites ont pour but de simuler une véritable visite des domaines, qui sont encore le meilleur moyen de captiver le public autour du produit. En outre, on peut y trouver aussi des documents d'archives, servant d'image et de preuve quant à l'historique du domaine. Partant de ce fait, il est tout à fait légitime de penser qu'une mise en valeur des documents originaux sur place, seraient un plus pour communiquer autour de l'authenticité de l'entreprise.



⁷ Les goodies sont les produits dérivés d'une marque.

B) Dans les domaines

Certains domaines l'ont déjà compris et ont déjà entrepris de réfléchir sur l'apport que les archives pourraient avoir pour la communication du vignoble. Même s'ils sont minoritaires et que leurs pratiques et utilisations des archives divergent, un état des lieux de l'existant est nécessaire afin de réfléchir à l'impact qu'a, ou pourrait avoir, la mise en valeur de document d'archives au sein des vignobles bordelais. Pour réaliser cet état des lieux, nous utiliserons les résultats obtenus lors d'enquêtes menées auprès des domaines membres de l'Union des Grands Crus de Bordeaux⁸.

Sur les 133 châteaux enquêtés par mail, tous n'ont pas eu l'occasion de répondre. C'est pourquoi les réponses analysées dans cette partie ne seront le résultat que d'un échantillon du corpus étudié. Seuls 22 domaines seront étudiés, au grès des réponses que nous avons obtenues. Nous pensons que même si cette recherche n'offre pas un état des lieux exhaustif de ce qu'il existe actuellement, elle nous propose un début de réponse qu'il nous sera possible d'exploiter par la suite.

Histoire du domaine

En premier lieu, nous pouvons affirmer que présenter l'histoire du domaine est une étape inévitable à toute visite de vignoble. Étant la partie de la visite la plus à même d'accueillir des archives, il est important de savoir qu'elle est indispensable. En outre, même si elles ne sont pas exposées, les archives sont généralement la source de ces informations. Afin de connaître le passé du vignoble, les châteaux étudient leurs archives et celles de leurs propriétaires. Certains d'entre eux ont employés un historien ou un archiviste afin de réaliser ces recherches. Après enquêtes auprès des institutions publiques d'archives de la région bordelaise, il est apparu qu'il était courant pour eux d'être contactés par des domaines viticoles, pour se renseigner sur leurs archives et demander des conseils de recherche.

Même si le document n'est lui-même pas mis en valeur, il est intéressant de voir que le travail des archives a déjà actuellement un rôle à jouer dans ces vignobles. Il est un outil inévitable pour connaître l'histoire du domaine. Si matériellement les archives sont peu présentes, les informations qu'elles contiennent sont bien souvent exploitées au travers du récit oral fait aux visiteurs.

⁸ Voir Annexe 2 : formulaire d'enquête, p.45

2- Est-ce que lors de vos visites vous présentez l'histoire du domaine, de la région, des propriétaires ?

22 réponses



Si oui, comment vous êtes vous procurés ces informations ? (informations trouvées dans vos archives, recrutement d'un historien ...)

16 réponses

transmission orale et écrite

via un historien spécialement missionné pour ce travail

les propriétaires du château Kirwan

nos archives

archives + recherche par un historien

un archiviste à travailler sur l'histoire de la propriété

CREATION FAMILIALE RECENTE

Infos passées par les Propriétaires précédents

archives, historien

informations trouvées dans vos archives

archives, anciens certificats de propriété, photos

Archives des anciens propriétaires, restées au Château et mémoire des employés.

Archives + connaissance de la propriété

documents relatant l'historique

Nos archives

textes familiaux + travail d'un archiviste

La présence de documents

Au vue des réponses fournies par notre enquête, il semble que l'exposition d'archives lors des visites de chais ne soit pas une pratique inhabituelle. Près de la moitié des domaines ayant répondu, ont déclaré présenter des documents d'archives. Peut-être faut-il tout de même examiner ces réponses à la baisse. Il est possible qu'une majorité des domaines ait choisi de prendre part à l'enquête, parce qu'ils utilisent des archives et par conséquent s'intéressent au sujet. Malgré tout, nous pouvons tout de même au vu de ces résultats déclarer que la présentation de documents d'archives existe déjà bel et bien lors des visites de domaines viticoles.



Résultats d'enquête (07/2018)

Néanmoins, si presque la moitié des domaines ont répondu positivement à la présence d'archives, il est intéressant de voir qu'une typologie documentaire domine incontestablement ces présentations. Sur les 8 réponses qui nous ont été fournies, toutes correspondent à des objets. La majorité des résultats correspond à d'anciens outils agricoles, qui semblent du coup être la pratique la plus courante et accessible. Il est intéressant de noter qu'aucune utilisation de documents papiers, plans ou iconographiques n'est mise en avant par cette enquête. L'utilisation des archives semble être purement matérielle.

Si oui quels types d'archives ?

8 réponses

vieux matériel de cave
outils anciens
R2COMPENSES ET MEDAILLES
Outils anciens
des outils anciens
Etiquettes anciennes, vieilles bouteilles, ancien matériel viticole (embouteilleuses), anciens outils
Vieux outils agricoles
Un vieux cuvier, datant de 1850

Résultats d'enquête (07/2018)

Ces résultats ne sont pas réellement étonnants. Comme évoqué précédemment, les documents papiers sont plus durs à mettre en valeur. Il faut déjà une bonne connaissance du fonds d'archives que l'on possède, un tri et un choix des informations, ainsi qu'une mise en scène du document. L'information apportée par le document objet est plus évocatrice, c'est sa matérialité même qui est l'information. L'utilisation courante d'outils agricoles démontre une disposition à mettre en avant le savoir-faire avant tout. Ce n'est pas véritablement l'histoire du domaine que l'on expose, mais plutôt celle de la pratique du vin et de son élaboration.

Bilan de l'enquête :

L'utilisation des archives s'est révélée courante pour la constitution des visites de chais, au moins à titre de source d'information pour la narration concernant l'histoire du domaine. Pourtant, peu de domaine semble en exposer afin d'appuyer le savoir transmis par ces visites. La pratique la plus courante paraît être l'exposition d'outils anciens, afin de promouvoir le savoir-faire ancestral du domaine.

Les cas particuliers

Au-delà de cette enquête et des réponses qu'elle nous apporte et au vu de nos recherches dans les domaines viticoles bordelais, notamment celles associées à ce corpus, nous avons découvert quelques cas particuliers que nous allons mettre en lumière. Si l'enquête ne les a pas révélés, l'utilisation originale qu'ils font de leurs archives mérite d'être étudiée.

Dans les réponses que nous avons reçues, aucun domaine ne s'est présenté comme exposant des archives iconographiques. Hors, nous savons que certains d'entre eux montrent notamment d'anciennes photographies du domaine ou des propriétaires sur le parcours de leur visite de chais. Le **château Monbrison** par exemple en possède plusieurs aux murs de sa salle de dégustation, que les visiteurs ont la possibilité d'apprécier à la fin de la visite. Néanmoins, il est important de noter que celles-ci ne servent que de décoration, et ne sont ni expliquées, ni exploitées durant le récit de l'histoire du domaine et des propriétaires.

Il n'est pas rare de voir dans un domaine des archives iconographiques ou bien leurs reproductions affichées dans un lieu d'accueil du public. Mais leur utilisation reste limitée à la décoration. Aucune explication, mise en avant ou lien entre le récit et les documents ne sera faite. Il en existe bien, comme le **château Lamothe Bergeron** qui illustre la narration de l'histoire de son domaine par plusieurs documents d'archives numérisés sur écran. Mais aujourd'hui ce sont encore des cas isolés.



Encore plus occasionnels sont les domaines qui exposent des documents d'archives papiers. Aucun résultat n'a été donné sur cette possibilité dans cette enquête, et pourtant, nous connaissons quelques cas isolés qui en usent. Le domaine de **château Margaux** a fait de son espace d'accueil destiné au public, un lieu d'exposition. Actuellement, ce sont des archives du domaine ainsi que des fac-similés provenant de services d'archives publiques qui sont proposés aux visiteurs. L'exposition porte sur le thème de l'architecture des bâtiments de château Margaux, et leur évolution du XIX^{ème} siècle aux dernières constructions datant de 2015. Les visiteurs peuvent y voir des plans d'architecte, des photographies, ou bien encore des documents manuscrits. Chaque vitrine de présentation est accompagnée d'une notice contextualisant le document afin d'accompagner au mieux la curiosité du visiteur. En revanche, cette exposition est une étape « facultative » de la visite du domaine. Si son accès est libre et gratuit à tous, l'exposition ne fait pas partie intégrante d'une visite organisée. Elle accompagne l'attente des visiteurs et est mise à la disposition des intéressés.

Nous ne pouvons conclure cette étude sur l'utilisation des archives lors des visites de vignobles, sans parler de **château Castera**, un cas unique en Gironde à notre connaissance. Ce château intègre explicitement une exposition d'archives dans la visite de son domaine. Il propose dans son programme 3 types de visites à tarifs différents : « Visite Découverte », « Visite Patrimoine », « Visite Premium ». Seules les deux dernières permettent « une visite privée de la tour où sont exposées les archives du château dont les plus anciennes datent du XVème siècle ». Il s'agit bien ici d'une exposition et présentation d'originaux d'archives privées du domaine.

Visite DÉCOUVERTE

Le parcours de visite a été redéfini afin de mieux vous faire découvrir comment nos vins sont élaborés. Ainsi, vous aurez la possibilité d'apprécier :

L'historique du Médoc,
L'histoire d'un des plus anciens Châteaux dont les origines remontent au XIVème siècle,
Le travail de la vigne, les méthodes d'élaboration de nos vins dans nos chais à barriques,
La dégustation des vins de la propriété.

Le tarif est de **6€ pour les adultes, gratuit pour les enfants.**

Parce que ce sont des visiteurs comme les autres, **le discours est adapté aux enfants.**
Des panneaux imagés et ludiques leur permettent de participer activement durant la visite.

Visite PATRIMOINE

En plus du programme de la **visite découverte**, partez sur les traces des propriétaires les plus illustres avec une **visite privée** de la tour où sont exposées les archives du château dont les plus anciennes datent du XVème siècle. Ce voyage dans le temps émerveillera les amateurs d'histoire et d'anecdotes croustillantes.

Le tarif est de **10€ par adulte et gratuit pour les enfants.**

Le maximum de personnes pouvant être accueillies est de 10 personnes.

Visite PREMIUM

En plus du programme de la **visite patrimoine**, vivez une initiation à la dégustation à la barrique du millésime en cours d'élevage. Cette dégustation vous sera prodiguée par le maître de chai en personne et se terminera par une verticale (dégustation de plusieurs millésimes). Repartez avec un verre gravé Castera offert pour conclure votre passage à la propriété.

La visite premium n'est disponible que sur réservation. Le tarif est de **30€ par adulte.**

Le maximum de personnes pouvant être accueillies est de 10 personnes.

Cette utilisation directe d'archives papiers au sein de la visite est plutôt unique. Nous pouvons aussi constater qu'elle est considérée comme une plus-value par **château Castera**, comme le démontre une augmentation du tarif de la visite. En outre, le domaine se sert de cette originalité afin de se démarquer du panel œnotouristique bordelais et attirer un nouveau public intéressé par le patrimoine.

Bilan :

Ces vignobles restent des cas isolés, les archives papiers restent peu présentes lors des visites de chais. Même parmi ces exceptions, les documents ne font généralement pas partie intégrante de la visite. Pourtant, certaines pratiques réussies comme celle de **château Castera** laisse entendre qu'une association visite de chais et archives peuvent porter leurs fruits.

C) Des visites sur sites internet

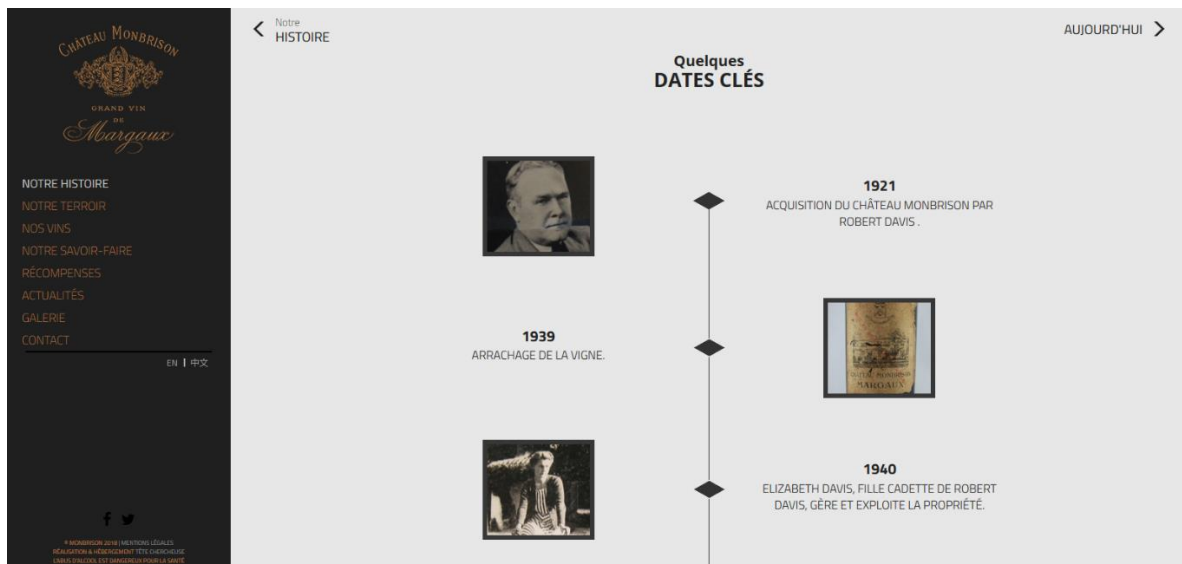
L'étude réalisée ici se concentre sur « l'utilisation des archives lors des visites de chais ». Pourtant, même si de prime abord il semble s'en éloigner, le site internet y possède un rôle non-négligeable que nous ne pouvons ignorer dans cette étude. C'est en grande partie de cette façon que les futurs visiteurs vont se renseigner sur le contenu de la visite. En outre, leurs présentations tendent à prendre la forme d'une visite de chais. Nous y retrouvons généralement les onglets « Histoire du domaine et du propriétaire », « Élaboration du vin », « Présentation de l'équipe », « Présentation des vins », qui sont toutes des étapes d'une visite de domaine. Agrémentés de photographies, ces sites reproduisent un aperçu de ce qu'offre la visite du vignoble. Il est donc intéressant de voir si et comment sont présentées les archives lors de ces « avant-gouts » sur internet.

Pour répondre à cette problématique, nous avons mené l'enquête sur chaque site des 133 domaines membres de l'Union des Grands Crus de Bordeaux. Nous pensons que ce corpus, large et diversifié, offre un échantillon suffisamment révélateur de ce qui se trouve actuellement sur les sites internet des vignobles bordelais.



Après investigation, il s'est avéré que la majorité des sites internet ne mentionnent en aucune façon les archives. Néanmoins, une proportion non négligeable, proche des 20% du corpus étudié, les évoque explicitement ou s'en sert comme illustrations. Ce deuxième emploi reste le plus fréquent. Il est commun d'utiliser des images d'archives dans le but d'enrichir l'onglet traitant de l'histoire du domaine et de ses propriétaires.

C'est le cas par exemple du site internet du **château Monbrison** situé à Margaux. Il propose dans son onglet « Notre histoire » un court récit du passé du domaine, accompagné d'une frise chronologique illustrée d'images d'archives que l'on retrouve téléchargeable dans leur galerie. Nous voyons ici l'utilisation de photographies anciennes employées à orner et authentifier le passé du domaine et de ses propriétaires. Ces galeries de photos d'archives sont rares, mais pas uniques, il est possible d'en découvrir sur le site de **château la Croix de Gay**, ou **château Grand Puy Lacoste**.



Site internet de château Monbrison (août 2018)



Le site internet de **château Léoville Barton** illustre lui aussi sa page « Héritage » d’images d’archives. Constitué d’une frise chronologique dynamique, les documents symbolisent en arrière-plan la notion de passé mais aussi d’héritage, voire de preuve concernant le classement de 1855. Il est une valeur essentielle d’un château bordelais, on s’attache à l’héritage du terroir, du savoir-faire, des Hommes ... Il est intéressant d’observer que pour certains domaines comme **château Léoville Barton**, cette notion d’héritage est liée naturellement aux archives.



Site internet de château Léoville Barton (août 2018)

Une pratique rare que nous n'avons observé que sur 2 sites, **château Brethous** et **château Roquefort**, est de mettre en avant les recherches en archives qui ont été réalisées pour se renseigner sur le passé du domaine. **Château Brethous** reste le plus évocateur, en y signalant le travail de 2 historiens et leurs recherches faites aux archives départementales de la Gironde, aux archives municipales de Bordeaux, et aux archives municipales de Camblandes et Meynac. Nous y décelons l'intérêt de certains domaines à employer des chercheurs afin d'étudier les archives et mettre en avant leurs recherches.



Les sites internet forment la première étape des visites de chais en invitant au mieux le lecteur à venir sur le domaine. Il est intéressant de noter que parmi les vignobles qui exposent des archives, certains s'y appuient pour se démarquer et attirer les curieux. C'est le cas par exemple de **château Lynch Bages** qui présente son cuvier vieux du XIX^{ème} siècle, ou encore **château Carbonnieux** qui met en avant son exposition permanente d'outils vigneron et de photographies. Le **château Castera** fait lui aussi connaître son exposition d'archives privées du château dans la tentative annoncée de conquérir un public amateur d'histoire.



Un cas unique est à relever, celui de **château La Gaffelière** qui illustre sa page « Histoire » de nombreuses images d'archives privées. Là où **château La Gaffelière** tire son épingle du jeu, c'est qu'il propose des extraits audio de ses archives. Au nombre de 3 seulement, ils servent à enrichir l'histoire du domaine en proposant aux visiteurs de s'imprégner de l'atmosphère de la vie au château durant le XIX^{ème} siècle, au travers d'une lecture de document.



Site internet château de la Gaffelière

II) S'affranchir de ses archives ?

« Des caves modernes au design incroyable révolutionnent le paysage viticole et poussent le Bordelais à oser s'affranchir de son héritage et se révéler sous une autre facette. »

Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux⁹

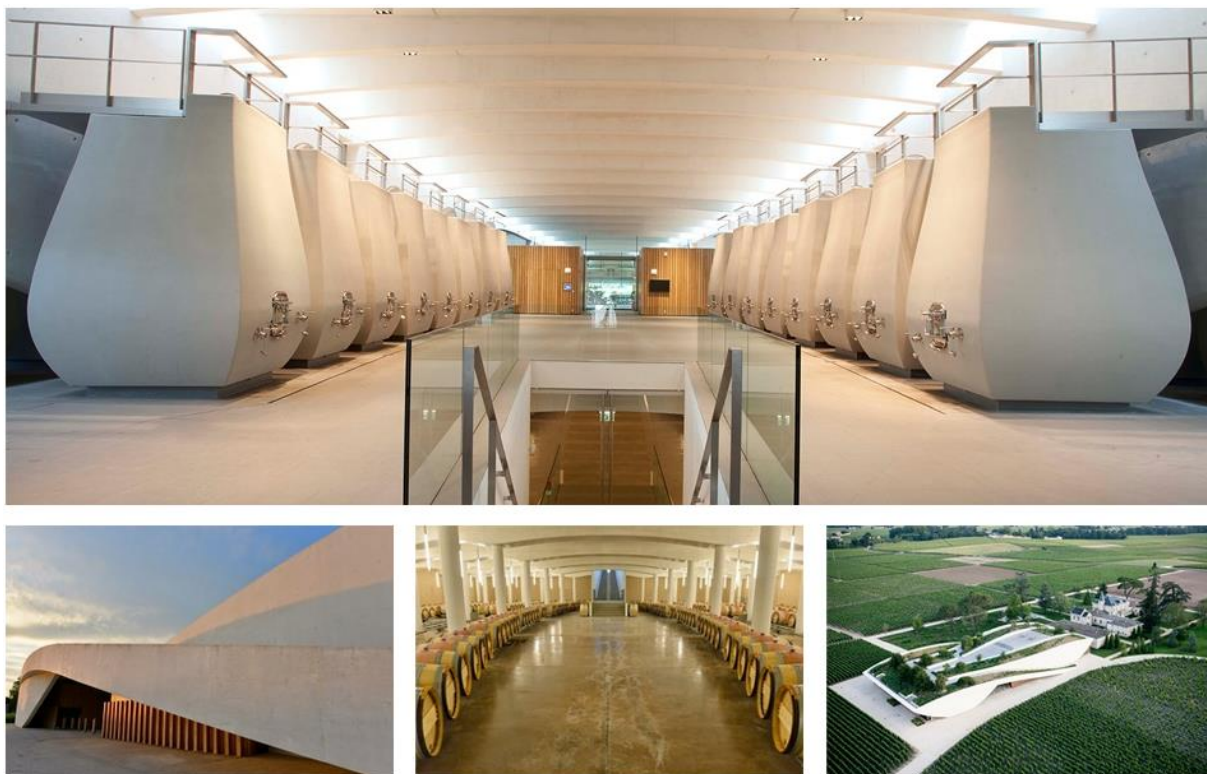
A) Des raisons stratégiques

Nous avons évoqué plus tôt les intérêts que peuvent trouver les vignobles à organiser ces visites de chais et nous nous sommes grandement attardés sur la légitimité offerte par l'ancienneté. Mais évidemment elle n'est pas le seul vecteur de communication offerte par ces visites et bon nombre d'entre eux préfèrent transmettre une autre image. La modernité est un facteur de poids dans la communication viticole moderne. Si la plupart des vignobles aiment se décrire comme de source ancienne, il n'en est moins qu'ils présentent le modernisme de leur matériel, de leur savoir-faire, et de leur produit.

La recherche scientifique est au cœur de leurs intérêts. Qu'ils soient en relation avec des laboratoires ou bien qu'ils en possèdent un eux-mêmes, chaque domaines cherche à améliorer le rendement et la qualité de son vin. C'est pourquoi ils ne peuvent se reposer sur leur image d'ancienneté, et mettent en avant leur savoir-faire et équipements modernes. Si la démonstration d'anciennes cuves en bois peut souvent paraître plus « élégante » à montrer que celles plus modernes en inox ou en béton, ces dernières restent aujourd'hui les plus utilisées. Expliquer et défendre ces choix modernes auprès des publics en visite est un parti pris par de nombreux domaines.

L'image de modernité se manifeste souvent dans le cadre même de ces visites de chais. Si le château et l'aspect extérieur des bâtiments d'exploitation tendent bien souvent à préserver leur aspect historique, l'intérieur montré aux visiteurs présente généralement une apparence plus contemporaine. Matériels, laboratoires, vintothèques, les visites sont aussi démonstratrices des aspects les plus modernes des vignobles. Les nouveaux chais qui se construisent aujourd'hui n'ont pas pour intérêt de se mêler au paysage patrimonial de leurs homologues, mais sont bien au contraire des édifices ultra-modernistes. Si bien qu'aujourd'hui les visiteurs viennent autant pour contempler les panoramas architecturaux anciens que contemporains.

⁹ <https://www.bordeaux.com/fr/Bordeaux-Magazine/Journal/News/Bordeaux-entre-traditions-et-modernite>

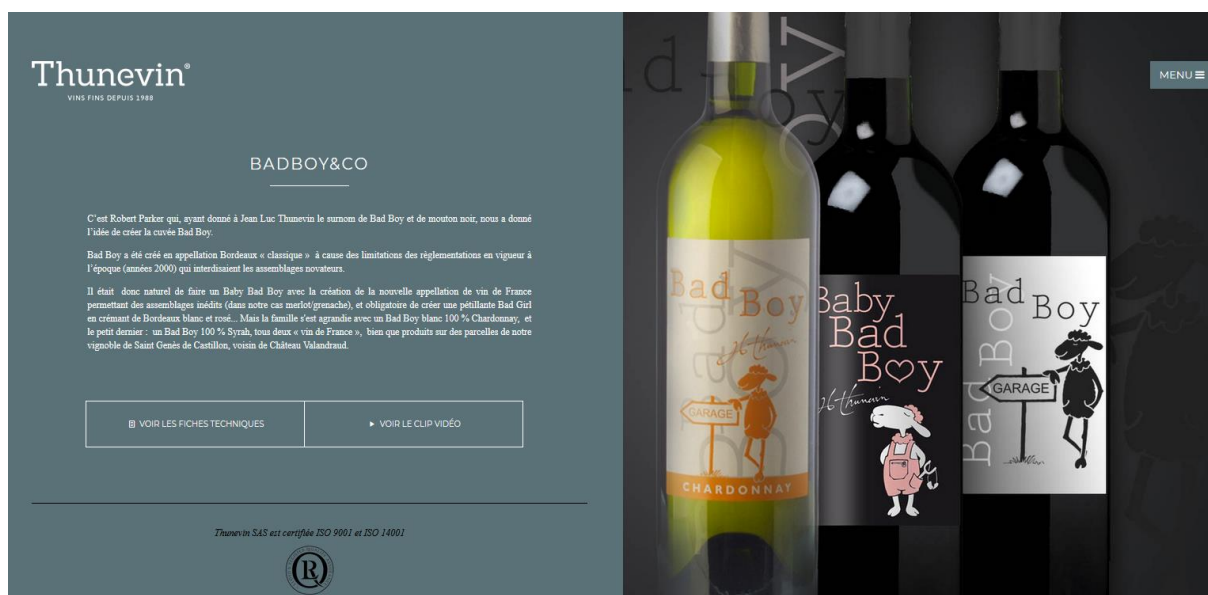


Site internet de château Yquem

Les archives conservent encore une image de « vieux papiers poussiéreux » auprès du grand public. Il est donc compréhensible qu'un vignoble communiquant sur sa modernité, puissent rejeter l'idée d'associer des archives à ses visites de chais.

C'est le cas par exemple de **château Valandraud** de Saint-Emilion. Jean-Luc Thunevin son propriétaire, ne s'est lancé que récemment dans l'aventure de la vigne avec l'aide de sa femme. En 1989, il acquiert une petite parcelle de 0,6 hectare et produit son premier millésime en 1991. Le vin qu'il produit alors en petite quantité est très vite salué par la critique, à tel point que **château Valandraud** obtient le titre de Ier Grand Cru Classé des grands crus de Saint-Emilion en 2012, et entre dans l'Union des Grands Crus de Bordeaux en 2017. Sa réussite va même inspirer une nouvelle appellation non reconnue « le vin de garage », qui est un vin de très bonne qualité, produit en petite quantité et peu de moyens. L'expression a été inspirée par les dispositions inhabituelles de Jean-Luc Thunevin, qui le poussait à produire dans son garage au lieu d'un chai.

Dans ces conditions, il est évident que le **château Valandraud** a peu intérêt à communiquer l'ancienneté de la propriété et du savoir-faire du vignoble en utilisant des documents d'archives. La jeunesse d'un domaine peut être un facteur à la non volonté, ou la non possibilité, d'exploiter des archives à fin de communication.



Site internet château Valandraud (08/2018)

Par son absence de chais, **château Valandraud** introduit une autre problématique aux visites en elles-mêmes : le manque d'espace. Si la plupart des domaines produisent du vin en grande quantité, ce qui implique un certain nombre d'hectares de vignes et de bâtiments de travail adaptés à la production, d'autres plus modestes ne possèdent pas de propriétés véritablement adaptées aux visites. Le manque d'espace, voire l'absence même de visite font que pour certains vignobles, la mise en valeur d'archives sur site est impensable.

Pourtant, même si **château Valandraud** n'a ni intérêts, ni moyens, de communiquer sur l'ancienneté de son vin, il est intéressant de voir que le sujet n'est pas absent de leur présentation. Nous pouvons voir sur leur site internet un historique du domaine, des propriétaires, et du savoir-faire mis en place pour l'élaboration du vin. Si les spécificités et la jeunesse du domaine sont bien mises en avant, une justification par l'ancienneté est tout de même évoquée. On y fait état des techniques à la fois « traditionnelles et modernes », mais surtout on y mentionne le nom de sa femme « Andraud » inspirateur du nom du château, mais aussi « qui apparaît sur les registres de Saint-Emilion dès 1459 »¹⁰. C'est démonstratif de l'importance que les domaines apportent au passé afin de légitimer leurs vins. D'autant plus que dans cet exemple, la preuve fournie provient d'une citation d'archives.

¹⁰ <http://www.thunevin.com/chateau-valandraud>

B) Un manque de temps et de moyens

Si les cas évoqués plus tôt constituent bel et bien des motifs pour la non-utilisation des archives, ce sont des cas qui restent aujourd'hui très isolés. Comme abordé précédemment, même les domaines qui souhaitent communiquer l'image de la modernité, balancent constamment avec une présence et une pratique ancienne qui rendent légitime la qualité du vin produit. Si les vignobles ont presque toujours avantage à justifier leur ancienneté, et que les archives sont pour beaucoup des preuves de ces actions passées, pourquoi n'y-a-t-il pas plus d'utilisation des archives au sein des domaines viticoles ?

L'enquête que nous avons menée par mail auprès des membres de l'Union des Grands Crus de Bordeaux ne nous fournit qu'un seul résultat comme élément de réponse. Le **château Clarke** nous informe que s'il n'expose pas aujourd'hui des documents d'archives, cela pourrait les intéresser. Ce n'est que par manque de temps et de moyens.

Avez-vous des commentaires, questions ou suggestions

Une réponse

il faut employer quelqu'un spécifiquement pour ce travail et nous ne l'avons pas encore fait pas pris le temps de le faire...

Résultats d'enquête (07/2018)

Même si ce n'est la réponse que d'un seul château, nous pouvons considérer que c'est une problématique qui correspond à plusieurs d'entre eux. Tout d'abord, cet avis ne touche pas que le **château Clarke** uniquement, il a été fourni par son organisme propriétaire : Edmond de Rothschild Héritage. Le **château Clarke** n'est pas l'unique propriété viticole du baron Edmond de Rothschild. Il possède au moins 3 autres appellations dans le bordelais en Saint-Emilion et Moulis-en-Médoc, ainsi que d'autres vignobles en Espagne, Argentine et Nouvelle-Zélande. Si la situation de chacun de ces domaines est différente, nous pouvons tout de même penser que la réponse fournie puisse correspondre aux problématiques de plusieurs d'entre eux.

Pour avoir interrogé directement plusieurs domaines, il s'est vérifié que cette réponse est la plus souvent fournie. En effet, exposer des documents d'archives demande un certain travail à fournir. Tout d'abord un travail de recherche au sein des documents du château, mais aussi peut-être au sein d'organismes extérieurs (services d'archives, mairies, etc.). En outre, cette étape de recherche peut s'avérer longue et ardue si un premier traitement n'a pas été mis

en place en amont. Si le domaine ne possède ni classement, ni instrument de recherche de ses documents, leur étude risque d'en être fortement ralentie. Seulement, la mise en place de tels outils demande, elle aussi, un certain temps.

Ensuite, la mise en scène et la mise en valeur des documents, demandent encore un certain travail. Reste encore la communication de cette présentation, qui peut se faire aussi bien sur le site internet, par des communiqués de presse, etc. La mise en place d'une exposition d'archives au sein des visites de chais est un projet de longue haleine qui demande temps, connaissances, et budgets.

Ce type de projet demande l'emploi de professionnels pour le concrétiser comme le souligne château Clarke dans son commentaire « il faut employer quelqu'un spécifiquement pour ce travail ». La présence d'un professionnel en archives pour la mise en place d'outils de recherche, puis pour choisir et étudier les documents qui seront présentés, et encore pour réfléchir et mettre en place la mise en valeur de ces archives.

Ces emplois constituent en eux-mêmes un certain budget à allouer au projet. Auquel il faut inclure toutes les dépenses que nous pouvons associer au traitement archivistique du fonds documentaire du château (mise en place d'un local et d'équipements de conservation aux normes, conditionnement en boîtes, numérisation et restauration de documents, etc.). Nous pouvons imaginer aussi que la mise en valeur des documents peut demander un certain financement pour qu'ils s'intègrent à la visite, et soient placées dans de bonnes conditions de sécurité et de conservation, tout comme la réorganisation du lieu accueillant les archives.

Tous les domaines ne peuvent, ou n'ont pas encore eu l'occasion, de s'engager dans un tel projet. Les expositions d'archives étant généralement méconnues et globalement absentes des visites de domaines, la majorité d'entre eux n'a jamais pensé à la possibilité de valoriser ses archives. C'est là le véritable frein à la valorisation de ces patrimoines viticoles.

L'œnotourisme dans le bordelais est encore nouveau et en pleine gestation. Les visites de chais ont tendance à se multiplier et à évoluer ces dernières années. C'est pourquoi nous pensons que ce contexte touristique qui en est encore à trouver ses marques, peut-être aussi un des facteurs à cette non-utilisation des archives.

C) Un secteur touristique nouveau en pleine gestation

Si la France est connue pour être la première destination touristique mondiale, et a su faire du vin un symbole national, il ne faut pas croire que la réunion des deux a été des plus faciles. L'œnotourisme est au cœur des nouvelles problématiques des domaines viticoles français, et il faut bien admettre que l'hexagone accuse un certain retard en comparaison avec ses homologues étrangers. L'Espagne, le Portugal, l'Afrique du Sud, ou encore l'Argentine sont autant de destinations œnotouristiques prisées depuis plusieurs dizaines d'années. Le plus remarquable d'entre eux, et pionnier en la matière, serait la Napa Valley californienne. Par un développement précurseur et très poussé de l'œnotourisme, elle a su attirer l'œil des amateurs de vin du monde entier, faire reconnaître la qualité de ses vins, et est aujourd'hui la deuxième destination touristique californienne.



Un vignoble de la Nappa Valley en Californie¹¹

L'œnotourisme a pris beaucoup plus de temps à se développer en France. Selon Stéphane Tillement, propriétaire des agences de voyages Wine Tour in France et de Wine Paths spécialisées en œnotourisme, plusieurs facteurs sont en jeu¹². La législation française serait plus contraignante que ses concurrents anglo-saxons, tout comme la langue. Néanmoins, il met en avant le développement tardif mais rapide et réussi qui s'exécute ces dernières années en Champagne, et notamment en Gironde.

¹¹ <https://www.napavalley.com>

¹² <http://avis-vin.lefigaro.fr/economie-du-vin/o133063-l-oenotourisme-le-dernier-luxe>

En effet, si en 2009 le tourisme viticole attirait déjà 7,5 millions de visiteurs dans toute la France¹³, les chiffres n'ont cessé d'augmenter très rapidement et moins de 10 ans plus tard la France accueille près de 10 millions d'œnotouristes chaque année. Si 58% d'entre eux sont français, le nombre de visiteurs étrangers attirés par le vin français est en pleine expansion avec une augmentation de 40% depuis 2009¹⁴. Bordeaux reste la première destination œnotouristique en accueillant près de 4,3 millions de ces voyageurs chaque année.

Une expansion aussi rapide et réussie n'a pu se mettre en place qu'avec le développement d'outils de qualification de l'offre touristique, et le travail interne effectué par tous les domaines. Avec des labels comme « Bienvenue à la ferme » et le « Best of Wine Tourism », les œnotouristes sont plus facilement guidés et accueillis au sein des domaines concordant avec leurs recherches¹⁵. Les châteaux ont beaucoup développé leur accueil et la qualité de leurs visites, mais surtout se sont dotés de sites internet modernes, conviviaux, et offrant une bonne visibilité sur les dispositions de réceptions du vignoble.

Néanmoins, cet essor soudain de l'œnotourisme en France, et particulièrement en Gironde, ne doit pas nous faire oublier la jeunesse de cette nouvelle pratique. L'explosion de la demande ne s'est véritablement mise en place que ces 10 dernières années. Si la plupart des domaines ont d'ores et déjà trouvé leurs marques, nous n'en sommes encore qu'aux balbutiements de l'offre que peut apporter la région bordelaise en matière d'œnotourisme.

Comme nous l'avons expliqué précédemment, le véritable frein à l'exposition d'archives au sein des visites de chais sont : la connaissance de ce type de projet, ainsi que le temps et le budget de sa mise en action. Or, ce contexte œnotouristique encore nouveau explique en partie l'impossibilité pour beaucoup de ces vignobles à mettre en pratique un tel projet. La priorité œnotouristique étant tout d'abord dans la mise en place d'une communication et d'un accueil le plus qualitatif possible.

Pourtant, si cette jeunesse œnotouristique en Gironde nous enseigne les urgences de réorganisation qu'ont connu les vignobles ces dernières années. Aujourd'hui, alors que la majorité des infrastructures et outils d'accueil sont maîtrisés, et que la demande se fait toujours de plus en plus pressante, le contexte est désormais idéal à des mises en valeurs originales des domaines, capables d'attirer de nouveaux publics.

¹³ Sophie Lignon-Darmaillac, *L'œnotourisme en France, nouvelle valorisation des vignobles: analyse et bilan*, Bordeaux, Féret, 2009.

¹⁴ <https://www.visitfrenchwine.com/produits/chiffres-oenotourisme-france>

¹⁵ <https://www.gironde-tourisme.fr/.../Démarche-qualité-oenotourisme-Libourne-01-15.pdf>

III) Une nouvelle place pour les archives ?

*« La simple visite-dégustation-vente ne satisfaisant personne ;
On a réalisé qu'il fallait marketer l'offre, lui donner un sens.*

Bref, encore et toujours : raconter une histoire ! »

André Deyrieux¹⁶

A) Un environnement favorable aux expositions « vin et culture »

Nous l'avons évoqué, si le développement de l'œnotourisme est assez récent en France, il a été fulgurant, notamment en Gironde. Aujourd'hui, bien installé et faisant presque déjà parti du paysage naturel de la région, le tourisme viticole cherche constamment à améliorer son service en proposant des formules toujours plus qualitatives, tout en prenant en compte les désirs des amateurs de vin. C'est un travail autant mené par chaque domaine, que soutenu par les services publics de la région ainsi que les organismes et syndicats viticoles. Ce contexte de recherche constant de l'enrichissement de l'offre pourrait se montrer favorable à l'utilisation d'archives.

Lorsque l'on parle du développement œnotouristique bordelais qui s'est réalisé ces dernières années, il est impensable de ne pas évoquer la fameuse Cité du Vin. Inauguré le 1^{er} juin 2016, ce temple dédié au vin a attiré près de 450 000 visiteurs en 2017 et est déjà devenu un symbole de la belle endormie.

L'objectif de la Cité du Vin est de promouvoir le vin comme un patrimoine culturel mondial. Au-delà des nombreuses activités et ateliers de dégustation qui y sont disponibles, c'est aussi un haut lieu d'exposition sur tous les aspects de la culture du vin dans le monde. La Cité du Vin propose un parcours permanent sur 3 000 m² consacré aux civilisations du vin et à leur patrimoine. Elle possède aussi un espace d'accueil aux expositions itinérantes, une médiathèque, et organise de nombreux événements quotidiens traitant de différentes thématiques (culture, art, histoire, sciences, ou bien encore littérature), tous liés à l'objet du vin. Il n'est pas insensé de croire que les archives ont leur place en ce lieu. Si l'objectif de la Cité des civilisations du vin est de promouvoir le vin comme patrimoine ancestral et universel, l'authenticité apportée par la preuve archives serait un bienfait. Les innombrables possibilités

¹⁶ <http://voyage.tv5monde.com/fr/oenotourisme-la-francaise-lart-de-raconter-des-histoires>

offertes par la structure pourraient accueillir et s'enrichir de mises en valeur de ce patrimoine au travers d'expositions temporaires, ou de colloques par exemple.



La Cité du Vin, Bordeaux

La Cité du Vin n'est pas le seul relais de cet œnotourisme patrimonial. Tous les organismes publics de tourisme du territoire jouent la carte du vin. Dans la ville de Pauillac par exemple, bien connue des amateurs de vins médocains, la maison du tourisme est une « maison du tourisme et du vin ». Nous y trouvons tout ce que nous voulons savoir sur l'œnotourisme du Médoc, les différents domaines, les circuits, ainsi qu'un espace magasin des vins de la région. Ce n'est pas un cas isolé, la commune de Margaux, dont est issue l'appellation viticole éponyme, possède aussi sa propre maison du vin et du tourisme. Un avant-projet est actuellement en cours afin de dynamiser l'œnotourisme médocain. Un établissement « antenne » de la Cité du Vin pourrait voir le jour à Margaux. Nous nous trouvons véritablement dans une région où tourisme et vin se confondent, dans lequel le patrimoine culturel du territoire s'assimile au fruit qui s'y récolte.

Au-delà des organismes de tourisme, des événements de plus en plus nombreux et importants se développent sur la trame de l'œnotourisme. La Gironde connaît une véritable effervescence de manifestations touchant de près ou de loin les activités viticoles. Avec la multiplication des routes du vin, d'expositions, de fêtes des vendanges, de festivals musicaux,

ou encore de rencontres sportives, le développement des fameux « Wine Tour¹⁷ » anime la région quotidiennement tout au long de l'année. S'il n'est peut-être pas pertinent de se poser la question d'une place pour les archives dans cette multitude d'évènements très variés, certains sont de véritables « portes ouvertes » à la question.

Justement, les portes ouvertes sont des manifestations immanquables de ces « Wine Tour ». De plus en plus nombreuses, elles invitent les amateurs de vin, et les néophytes, à visiter une multitude de domaines gratuitement, généralement le temps d'un week-end. Ces occasions offrent souvent la possibilité aux vignobles de présenter leur domaine à un large public, et aux œnophiles de s'organiser de petites routes du vin, en sélectionnant les destinations qui les attirent. C'est l'éventualité alors pour ces vignobles de se démarquer de leurs voisins en mettant en valeur les qualités uniques de leur domaine, mais aussi en organisant un certain nombre d'évènements uniques allant de l'activité gastronomique, à l'exposition artistique ou culturelle.

Ces dernières ont fortement leur place lors des portes ouvertes. Si nous prenons l'exemple des « Portes ouvertes du Médoc » d'avril 2018, sur les 64 châteaux qui ouvraient leurs portes, 18 présentaient une activité dite « autour de l'art et de l'histoire », soit environ 28%¹⁸. C'est donc près d'un tiers des domaines qui trouvaient intérêt à mettre en avant des expositions artistiques ou culturelles pour l'évènement. Ces démonstrations sont variées. Si la majorité correspond à des expositions artistiques, on y retrouve aussi des expositions de collections archéologiques, ainsi que celles d'outils viticoles anciens. Ces évènements ponctuels seraient peut-être l'occasion pour un domaine de se démarquer en présentant un contenu original : des documents d'archives.

L'essor fulgurant de l'œnotourisme dans la région bordelaise est moteur de nombreuses manifestations et organismes à la recherche d'un enrichissement constant de l'offre. Pour cela, ils appuient énormément sur l'aspect culturel et patrimonial donné au vin. L'histoire de la région, et celle unique à chaque domaine, sont des promoteurs de cette culture du vin. Il est évident que les archives doivent avoir un rôle à jouer pour s'approprier cette histoire et la mettre en valeur.

Le schéma classique d'une visite du vignoble expliquant l'élaboration du vin tend à s'essouffler. Si le tourisme viticole s'organise généralement autour de « route des vins », la

¹⁷ Wine Tour, que nous pouvons traduire littéralement pour « visites de vignoble », est le terme anglo-saxon qui désigne un voyage organisé autour des visites de chais.

¹⁸ Dépliant des portes ouvertes du Médoc 2018, disponible sur : <https://www.bougerenmedoc.com>

découverte de plusieurs domaines implique la recherche d'expériences nouvelles. Un point sur lequel il est possible de faire valoir l'identité et le caractère de son vignoble, c'est aussi au travers de son histoire. Pour cela la Gironde est le lieu idéal, tant elle s'ancre sur des siècles avec son paysage unique de châteaux qui nous rappelle cette présence ancestrale. La force du bordelais, c'est aussi son passé. Mille histoires de vignes de mille domaines attendent d'être contées.

Une meilleure connaissance et représentation de l'histoire des domaines viticoles permettrait d'enrichir le contenu des visites et des événements. En prime, cela apporterait un aspect culturel et patrimonial, en plus de démarquer et légitimer les vignobles bordelais de leur authenticité et savoir-faire ancestral. Cela pourrait attirer des amateurs d'histoire et de patrimoine tout d'abord, mais aussi un public de proximité. Parmi les 4,3 millions d'œnotouristes bordelais, une majorité se constitue de français extérieurs au département. Étudier le passé du domaine et son impact sur la région, pourraient attirer un public de proximité intéressé par l'histoire de sa commune et de ses environs.

Bilan :

Si le cadre œnotouristique se mettait en place jusqu'ici et ne laissait guère la priorité à l'accomplissement de projet tel qu'une mise en valeur des archives du domaine, aujourd'hui celui-ci est bien installé. Mieux encore, il ne cesse de demander à s'enrichir et offre de plus en plus d'évènements et d'outils prêts à développer la valeur culturelle du vin sous tous ses aspects. À présent, le contexte est particulièrement favorable à la mise en valeur de tels projets qui peuvent apporter un véritable avantage aux vignobles bordelais.



B) Les Archives au service du vin

Nous évoquions jusqu'ici le contexte particulièrement favorable au développement de projet exposant la valeur patrimoniale et culturelle du vin. Si la notion de « culture » peut être large, nous nous questionnons sur la place des archives dans cet environnement. Profitent-elles de cette effervescence ? Nous l'avons vu, la mise en valeur d'archives au sein des documents est aujourd'hui encore peu exploitée. C'est pourquoi nous nous sommes tournés vers les services d'archives de la région afin d'en apprendre plus sur l'utilisation des fonds de domaines viticoles dans le bordelais.

Pour répondre à nos questions, nous nous sommes tournés vers le service des Archives départementales de la Gironde, ainsi que celui d'Archives Bordeaux Métropole. Seul ce dernier nous a répondu, c'est pourquoi nous ne pourrions baser notre enquête que sur les réponses fournies par Archives Bordeaux Métropole. Néanmoins, celles-ci sont suffisamment concluantes pour nous faire une idée du possible rôle joué jusqu'ici par les Archives auprès de ces organismes, évènements, et domaines¹⁹.

En premier lieu, il est important de constater que des partenariats existent déjà entre des services d'archives publiques, et des structures œnotouristiques. Archives Bordeaux Métropole nous informent qu'ils ont notamment participé à la mise en place de la Cité du Vin en sélectionnant et fournissant un certain nombre de documents numérisés. Encore récemment, ils ont travaillé en lien avec l'office du tourisme de Bordeaux autour d'une exposition dans le cadre de la fête du vin 2018. Cette effervescence d'évènements autour de la culture du vin forme des partenariats naturels avec les services d'archives. Il est notable que ces structures portent de l'intérêt aux archives, qui en échange, obtiennent une plus grande visibilité à l'aide de ces manifestations.

Les relations entre ces structures et les vignobles sont moins manifestes, mais tout de même existantes. Les Archives de Bordeaux métropole, conservent un certain nombre de documents de vignobles, notamment issus de fonds privés. Ils leurs arrivent de les valoriser, parfois de manière ponctuelle par un focus sur une pièce en particulier, mais aussi sous forme d'exposition. C'est le cas actuellement, où pour les 20 ans de la fête du vin, il est possible de voir aux Archives Bordeaux Métropole une exposition retraçant cet évènement de ses origines

¹⁹ Annexe 3 : Entretien avec Archives Bordeaux Métropole, p.46

jusqu'à aujourd'hui, ainsi qu'un catalogue aux éditions le Festin. Les retours du public sont apparemment favorables sur cette thématique associée au vin.

Les services d'archives font offices de conseils envers les domaines qui seraient en difficultés dans leur recherche. Ils peuvent les y accompagner ou les guider dans le traitement de leurs archives. Dans certains cas, ils peuvent fournir des fac-similés sous format numérique afin de permettre à ces vignobles de réaliser leurs propres expositions, comme c'est le cas par exemple au **château Margaux**. Nous avons posé la question des originaux, qui comme il nous l'a été confirmé, ne sortent que rarement de l'enceinte des magasins pour des raisons de conservation. Les rares prêts ne se font que temporairement et auprès de structures qui peuvent garantir la sécurité des documents. Une telle situation ne s'est pas encore présentée avec un domaine.

Nous avons également posé la question des expositions itinérantes. Si certains domaines ne sont pas en mesure de mettre en valeur leur visite à l'aide d'archives, mais sont tout de même intéressés par la démarche, la possibilité de mettre en place un partenariat avec des services d'archives, ou bien d'autres domaines, leur permettrait de les réaliser. Sous forme d'expositions itinérantes, celles-ci pourraient être partagées temporairement auprès de ces vignobles. Ce type d'initiative n'existe pas pour l'instant, et Archives Bordeaux Métropole ne réalisent malheureusement pas d'exposition itinérante. Pourtant, si des domaines venaient à se montrer intéressés, le projet ne demanderait qu'à voir le jour.

Bilan :

Les services d'archives bordelais profitent eux aussi de l'effervescence créée par l'œnotourisme. Les partenariats qui s'engagent, prouvent que les expositions d'archives peuvent trouver leur place dans le tourisme viticole. Les Archives peuvent conseiller les domaines dans leurs recherches, et même les accompagner en les aidant à compléter leur fonds avec des fac-similés. Des partenariats plus profonds pourraient même voir le jour. Cependant, la question reste en suspens : De tels projets sont-ils valorisants et intéressants pour ces vignobles ?

C) Un intérêt pour les domaines ?

Si des manifestations comme les « portes ouvertes » donnent des occasions aux domaines d'enrichir leurs visites d'activités et d'expositions, certains les intègrent de manière permanente. Toujours dans l'objectif d'améliorer l'offre œnotouristique, de plus en plus d'entre eux se démarquent en présentant des contenus artistiques ou culturels. C'est le cas par exemple de **château Lynch Bages** qui expose chaque année un nouvel artiste contemporain. Le **château Mouton Rothschild** possède quant à lui un véritable « musée du vin dans l'art ». La mise en valeur de telles démonstrations est un véritable argument favorable à l'attraction œnotouristique.

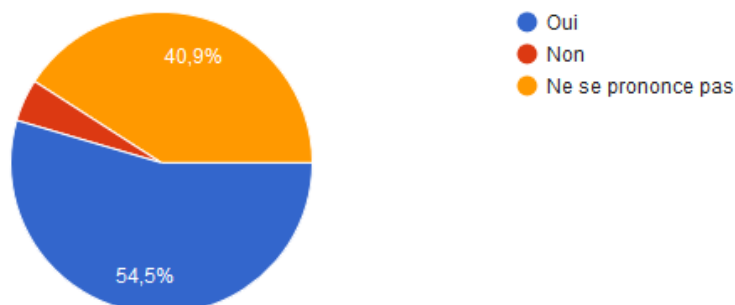
Chaque année, le concours Best Of Wine Tourism désigne parmi un panel de concurrents, les meilleures destinations œnotouristiques en Gironde. La sélection se fait par catégories, et il est intéressant de noter que l'une d'elles est « Arts et culture ». Le Best Of d'Or 2017 est le **château Siran** avec son « chai des collections » regroupant objets d'arts et archéologiques de tout âge. Les expositions culturelles sont belles et bien récompensées dans le monde œnotouristique.

Jusqu'à maintenant, nous nous sommes contentés de réaliser un état des lieux de la présence, ou non présence, de documents d'archives durant les visites de chais. Nous nous sommes aussi questionnés sur les raisons et objectifs avancés par ces domaines, ainsi que sur le contexte œnotouristique qui module l'organisation de ces visites. Si de nos conclusions nous en déduisons un contexte œnotouristique favorable, la question doit avant tout s'adresser aux principaux intéressés. Nous la posons donc aux domaines : **Trouveriez-vous de l'intérêt à exposer des archives ?**

C'est une question que nous avons eu l'occasion de poser lors de notre enquête auprès des membres de l'Union des Grands Crus de Bordeaux. Sur les 22 réponses que nous avons obtenus, 12 domaines sont intéressés, 9 ne se prononcent pas, et 1 n'y voit pas d'intérêt. Ce résultat, s'il n'est encore une fois pas exhaustif, nous paraît prometteur. Si la moitié des réponses sont ouvertes à la démarche, même en revoyant les résultats à la baisse, nous pouvons imaginer qu'un nombre respectable de vignobles le sont aussi.

3- Trouveriez-vous de l'intérêt à exposer des archives comme témoignage de l'histoire et de l'identité de votre domaine ?

22 réponses



Résultats d'enquête (07/2018)

La conclusion la plus intéressante que nous pouvons ressortir de cette étude, est que très peu se disent « désintéressés » par l'idée de mettre en valeur des documents d'archives. Les autres réponses éludent la question. S'il nous paraît évident que certains d'entre eux sont indifférents à la démarche, il est fort probable que d'autres hésitent.

Le manque d'information est très certainement la raison pour laquelle cette large fraction « ne se prononce pas ». Les expositions d'archives sont encore assez méconnues du grand public. Nous avons vu également qu'en dehors de quelques exceptions, c'était une démarche peu pratiquée pour l'instant dans les visites de chais. Il est compréhensible qu'il soit difficile pour ces domaines de concevoir comment peut s'organiser ce type d'exposition, et l'impact qu'elle pourrait avoir sur le public. En outre, nous pensons que la plupart de ces domaines ne connaissent pas véritablement l'intégralité du contenu de leur fonds. Certains d'entre eux ne peuvent se prononcer dans l'attente de savoir s'ils ont effectivement un fonds exploitable à la mise en valeur. Enfin, il est fort probable qu'un grand nombre de domaines ne sont pas aptes à envisager un tel projet tant que son cahier des charges n'a pas été établi : temps du projet, travaux à envisager, budget, etc.

Les domaines ayant répondu oui, et ceux ne s'étant pas prononcés, sont potentiellement ouverts à des projets de mise en valeur des archives de leur domaine. Toutefois, leurs problématiques demeurent les mêmes que celles énoncées en amont : un manque de connaissances, de temps, et de budget. Si nous souhaitons développer ce patrimoine passionnant enfoui au sein des châteaux viticoles bordelais, c'est à nous autres archivistes, d'aller à leur rencontre afin de présenter nos projets et les convaincre de leurs intérêts.

Conclusion

L'objectif premier de ce mémoire était de poser un état des lieux de l'utilisation des archives durant les visites de chais. Nous avons constaté que si les typologies d'archives présentes sur les domaines sont variées, leurs exploitations restent très limitées et se confinent principalement à l'exposition d'objets viticoles anciens. Pourtant, la présentation de l'histoire du domaine et de ses propriétaires reste une étape inévitable de ces visites, et inspire des notions de terroir et patrimoine qui ne demanderaient qu'à être authentifiée par l'utilisation d'archives. Sur internet, le bilan reste le même. Si quelques domaines se servent de l'image des archives pour illustrer leur onglet histoire, les documents eux-mêmes restent peu présents et sous-exploités.

Il est possible de trouver des explications à cette « non-présence » des archives. Pour certains domaines qui débutent leurs exploitations ou préfèrent compter sur une image de modernité, il s'agit d'une question de stratégie marketing. Néanmoins, ceux-ci restent minoritaires, la plupart des vignobles préférant communiquer une image mêlant savoir-faire ancestral, et techniques de pointe. Il est plus probable que le manque de connaissances concernant la valorisation d'archives, soit le principal facteur de leur absence dans les visites de chais. Sans connaître ce type d'exposition, la qualité de son fonds, le temps et le budget à y accorder, il est évident que les domaines ne peuvent l'envisager. Sans compter le développement œnotouristique en pleine formation jusqu'ici, qui ne laissait guère la priorité à de tels projets.

Aujourd'hui, l'œnotourisme est installé et la région profite encore de son effervescence. À l'aide de toujours plus de nouvelles structures et manifestations, celui-ci ne demande qu'à toujours plus s'enrichir autour de la valeur culturelle apportée au vin. Ce contexte favorable ne semble pas être indifférent aux archives comme le prouve les nouveaux partenariats qui s'ouvrent entre les Archives et l'œnotourisme. Un certain nombre de domaines paraissent vraisemblablement intéressés par la possibilité de valoriser leurs archives, les autres ne demandent qu'à être convaincus.

Le développement d'exposition d'archives pourrait même aller plus loin en s'intégrant aux sites internet. Aujourd'hui, beaucoup de domaines possèdent des sites très modernes qui ne cessent de s'enrichir en contenu et en qualité. Certains vont même jusqu'à proposer des visites virtuelles de leurs domaines. Aux moyens de focus sur certains documents, d'ajouts originaux comme les lectures audio de **château La Gaffelière**, voire même de véritables expositions virtuelles, ceux-ci pourraient encore davantage profiter de leurs patrimoines culturels.

Table des annexes

Annexe 1 : Liste des 133 domaines membres de l'Union des Grands Crus de Bordeaux...p.43

Annexe 2 : Formulaire d'enquête auprès des domaines membres de l'Union des Grands Crus
de
Bordeaux.....p.45

Annexe 3 : Entretien avec Archives Bordeaux Métropole.....p.46

Annexe 1 : Liste des 133 domaines membres de l'Union des Grands Crus de Bordeaux.

Appellation		
Pessac-Leognan	Saint-Emilion	Margaux
Château Bouscaut	Château Cheval Blanc	Château Angludet
Château Carbonnieux	Château Pavie	Château Brane-Cantenac
Château Les Carmes Haut-Brion	Château Balestard La Tonnelle	Château Cantenac Brown
Domaine de Chevalier	Château Beau-Séjour Bécot	Château Dauzac
Château de Fieuzal	Château Berliquet	Château Desmirail
Château de France	Château Canon	Château Durfort-Vivens
Château Haut-Bailly	Château Canon-La-Gaffelière	Château Ferrière
Château Haut-Bergey	Château Cap de Mourlin	Château Giscours
Château Larrivet Haut-Brion	Château La Couspaude	Château Kirwan
Château LaTour-Martillac	Château Dassault	Château Labégorce
Château La Louvière	Château La Dominique	Château Lascombes
Château Malartic-Lagravière	Château-Figeac	Château Malescot St-Exupéry
Château Olivier	Clos Fournet	Château Marquis de Terme
Château Pape Clément	Château Franc Mayne	Château Monbrison
Château Picque Caillou	Château La Gaffelière	Château Prieuré-Lichine
Château Smith Haut Lafitte	Château Grand Mayne	Château Rauzan-Gassies
	Château Larcis Ducasse	Château Rauzan-Ségla
	Château Larmande	Château Siran
	Château Pavie Macquin	Château du Tertre
	Château Soutard	
	Château La Tour Figeac	
	Château Troplong Mondot	
	Château TrotteVieille	
	Château Villemaurine	

Appellation		
Pomerol	Haut-Médoc et Médoc	Saint-Julien
Château Beaugard	Château Beaumont	Château Beychevelle
Château Le Bon Pasteur	Château Belgrave	Château Branaire-Ducru
Château La Cabanne	Château de Camensac	Château Gloria
Château Clinet	Château Cantemerle	Château Gruaud Larose
Château La Conseillante	Château Citran	Château Lagrange
Château La Croix de Gay	Château Coufran	Château Langoa Barton
Château L'Évangile	Château La Lagune	Château Léoville Barton
Château Gazin	Château de Lamarque	Château Léoville Poyferré
Château Petit-Village	Château La Tour Carnet	Château Saint-Pierre
Château La Pointe	Château La Tour de By	Château Talbot

Appellation		
Pauillac	Sauternes ou Barsac	Saint-Estèphe
Château Mouton Rothschild	Château d'Yquem	Château Cos Labory
Château d'Armailhac	Château Bastor-Lamontagne	Château Lafon-Rochet
Château Batailley	Château Broustet	Château Ormes de Pez
Château Clerc Milon	Château Climens	Château de Pez
Château Croizet-Bages	Château Coutet	Château Phélan Ségur
Château Grand-Puy Ducasse	Château Doisy Daëne	
Château Grand-Puy-Lacoste	Château Doisy-Védrines	
Château Haut-Bages Libéral	Château de Fargues	
Château Lynch-Bages	Château Guiraud	
Château Lynch-Moussas	Clos Haut-Peyraguey	
Château Pichon Baron	Château Lafaurie-Peyraguey	
Château Pichon Longueville Comtesse de Lalande	Château de Malle	
	Château Nairac	
	Château de Rayne Vigneau	
	Château Sigalas Rabaud	
	Château Suduiraut	
	Château La Tour Blanche	

Appellation		
Graves	Listrac-Médoc	Moulis-en-Médoc
Château de Chantegrive	Château Clarke	Château Chasse-Spleen
Château Ferrande	Château Fonréaud	Château Maucaillou
Château Rahoul	Château Fourcas Dupré	Château Poujeaux
	Château Fourcas Hosten	

Annexe 2 : Formulaire d'enquête auprès des domaines membres de l'Union des Grands Crus de Bordeaux.

Oenotourisme et archives

Formulaire de recherche sur l'utilisation des archives dans les domaines viticoles bordelais

*Obligatoire

Adresse e-mail *

Votre adresse e-mail _____

1 - Est-ce que vous exposez des archives aux visiteurs de votre domaine ? (les archives peuvent être des documents papiers, mais aussi bien des objets tel que des outils agricoles, des cuves anciennes, etc.) *

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

Si oui quels types d'archives ?

Votre réponse _____

2- Est-ce que lors de vos visites vous présentez l'histoire du domaine, de la région, des propriétaires ? *

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

Si oui, comment vous êtes vous procuré ces informations ? (informations trouvées dans vos archives, recrutement d'un historien ...)

Votre réponse _____

3- Trouveriez-vous de l'intérêt à exposer des archives comme témoignage de l'histoire et de l'identité de votre domaine ? *

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

Avez-vous des commentaires, questions ou suggestions

Votre réponse _____

Annexe 3 : Entretien avec Jean-Cyril Lopez, responsable du service des publics d'Archives Bordeaux Métropole.

Question 1 : « En tant que services d'archives vous devez conserver de nombreux documents relatifs aux vignobles. Est-ce que ce sont des documents demandés par le public des archives ?

Le vin est bien entendu très présent dans nos fonds, notamment dans les archives d'origine privée (archives d'architecture, de négoce, de chais...). Ces documents ont été et sont consultés régulièrement par les chercheurs et historiens. La DRAC de l'Occitanie vient ainsi parfois consulter des pièces issues du fonds des architectes Garros, qui ont notamment construit de nombreux châteaux viticoles dans l'Hérault et le Médoc.

Avez-vous faits des démarches de valorisations de ces documents (exposition) ?

La valorisation de ce thème se fait soit de manière ponctuelle (un document en focus sur notre site par exemple ou bien en exposition), soit de manière plus importante (l'exposition en cours "Bordeaux, le vin en fête"). Cette exposition s'accompagne d'un catalogue paru aux éditions Le Festin.

Quels en ont été les retours ?»

L'exposition en cours est une approche décalée du monde du vin et trouve son public.

Question 2 : « Avez-vous approché ou été approché par une institution d'œnotourisme (Cité du vin) ou lors d'un évènement œnotouristique (fête du vin, portes ouvertes, etc.) ? Trouveriez-vous ce type de partenariat possible et intéressant ? »

Des partenariats ont été menés, notamment lors de l'ouverture de la Cité du vin, pour laquelle nous avons sélectionné et fourni des reproductions numériques, en lien avec l'office de tourisme pour une exposition en juin dans le cadre de la fête du vin 2018 et notre propre exposition. Ces partenariats nous permettent de rencontrer de nouveaux acteurs et favorisent une meilleure lisibilité de notre structure.

Question 3 : « Avez-vous déjà été approché par un domaine viticole pour des conseils, des questions sur les archives que vous possédez, des raisons techniques pour des limitations de parcelles par exemple ? »

Des domaines viticoles nous ont déjà sollicités pour les accompagner dans des recherches historiques et ou patrimoniales, à distance ou directement en salle de lecture.

Question 4 : « Seriez-vous ouvert à des prêts d'expositions itinérantes ou des prêts de documents originaux vers des domaines intéressés ? »

Les originaux ne sortent qu'exceptionnellement, notamment au sein de structures muséales, qui offrent des conditions d'exposition optimales (surveillance, contrôle climatique et d'éclairage). La plupart du temps sont diffusées des reproductions numériques. Nous ne disposons pas d'exposition itinérante

Bibliographie

Archives :

Association des archivistes français, *Abrégé d'archivistique, Principes et pratiques du métier d'archiviste*, Paris, Broché, 2012.

Vin bordelais :

Antoine Lebègue, *Guide des vignobles de Bordeaux : vins, tourisme et patrimoine*, Bordeaux, Éditions Sud-Ouest, 2004.

Charles Cocks, Edouard Feret, *Bordeaux et ses vins. L'Édition du bicentenaire 1814-2014*, Feret, 2014.

Christophe Meynard (préf. Michel Figeac), *Les châteaux du Bordelais*, Saint-Avertin, éditions Sutton, 2014.

Collectif Dossiers d'Aquitaine, *Histoire des Maires de Bordeaux*, Bordeaux, Les Dossiers d'Aquitaine, 2008.

Frédéric Berthault, *Aux origines du vignoble bordelais : il y a 2 000 ans, le vin à Bordeaux*, Bordeaux, Féret, 2000.

Michel Réjalot, « Culture idéelle et genèse du « château » viticole bordelais : éléments de réflexion », *Territoires du vin*, no 6 « Varia sur les territoires du vin », février 2013.

Nicholas Faith, *Château Margaux*, Paris, Flammarion, 1988.

Serge Villier, «De Burdigala à Bordeaux : Vin et patrimoine (matériel et/ou immatériel)», *Territoires du vin* [En ligne], Numéros, n°8 - Patrimoine et valorisation des territoires de la vigne et du vin, Les modes de mise en valeur du patrimoine et des cultures vitivinicoles, décembre 2017.

Union des Grands Crus de Bordeaux, *Le Guide*, Bordeaux, Edition Féret, 2017.

Le vin entre culture, terroir et patrimoine :

Jean-Claude Hinnewinkel, « *Faire vivre le terroir. AOC, terroirs et territoires du vin* »: *Hommage au professeur Philippe Roudié*, Bordeaux, Presses universitaires, 2010.

Jean-Robert Pitte, *Le bon vin entre terroir, savoir-faire et savoir-boire: Actualité de la pensée de Roger Dion*, CNRS Éditions, 2010.

Jocelyne Bonnet-Carbonell, *Patrimoine vigneron européen, œnotourisme et partage du vin*, Paris, L'Harmattan, 2016.

Kilien Stengel, *Traité des vins de France: traditions et terroir*, Paris, Sang de la terre, 2013.

La communication du vin:

Marie-France Garcia-Parpet, *Le Marché de l'excellence : Les grands crus à l'épreuve de la mondialisation*, Paris, Le Seuil, 2014.

Sophie Lignon-Darmaillac, *L'œnotourisme en France, nouvelle valorisation des vignobles: analyse et bilan*, Bordeaux, Féret, 2009.

Yohan Castaing, *Stratégies et marketing du vin*, Paris, Dunod, 2013.

Webographie

- <http://www.avis-vin.lefigaro.fr>
- <https://www.bordeaux.com>
- <https://www.bougerenmedoc.com>
- <https://www.gironde-tourisme.fr>
- <https://www.napavalley.com>
- <http://www.thunevin.com>
- <https://www.visitfrenchwine.com>
- <http://voyage.tv5monde.com>